



Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 9 septembre 2014
Compte rendu affiché le : 15 septembre 2014
Date de la convocation : 28 août 2014

Nombre de délégués :	34	Nombre de délégués concernés :	24
En exercice :	34	En exercice :	24
Présents :	26	Présents :	18
Votants :	26	Votants :	18

Présents: CCPSG : Mrs Charbonnier JY, Mme Janvier C, Lebreton L, Charbonnier A.
CCFL : Mrs Gonon P, Rousset L, Bonnier D, Thizy B et Bouchut S
CCHL: Avenier J P, Duboeuf P, Moralès P, Murigneux P, Villard P, Ferlay M
SEM : Gandilhon M SIE A : Vincent G
Autres communes : Viricel A, Blanchon P F, Barcet S, Reynard R, Jacquet A, Rousset E, Pral C, Dumas C, Gonon P

Excusés : Dubois G, Charbonnier G, Thizy G, Deshayes S, Laffont J, Thizy G, Bussière L

Secrétaire de séance : Duboeuf P

N°515 Objet : Lancement d'une consultation pour diagnostics d'exploitations

Monsieur le Président explique que le SIMA a délibéré le 17 juin 2014 pour être opérateur d'un PAE C sur l'ensemble du territoire. Ce PAE C va passer en commission régional début décembre 2014 pour une mise en place en 2015.

Monsieur le Président propose que pour anticiper sur le début de l'année 2015, le SIMA lance une consultation auprès de bureaux d'études spécialisés pour la réalisation des diagnostics obligatoires pour les agriculteurs qui souhaitent s'engager dans des Mesures Agro Environnementales et Climatiques. Les prestataires devront répondre en sachant que ces diagnostics ne seront à réaliser que si le PAE C Coise reçoit un avis favorable de la région RA. Les propositions de diagnostics devront répondre à un cahier des charges réalisé par le SIMA mais validé par tous les membres du comité de pilotage du PAE C.

Après en avoir délibéré, le comité syndical autorise le Président à lancer la consultation sur les bases du PAE C déposé en termes de nombre de diagnostics à réaliser potentiellement.

Copie conforme au registre

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20140909-515-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/09/2014

Fait à Saint Galmier
Le 10 septembre 2014
Le Président
Jean Yves Charbonnier